



Built to Lead

Pour publication immédiate : 6/8/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO PROPOSE LES PLUS FORTES PROTECTIONS AU PAYS EN VUE DE LUTTER CONTRE CITIZENS UNITED

Un conseiller du gouverneur donne son opinion aux entités d'application de la loi sur l'« indépendance »; le gouverneur propose une mesure législative historique en vue de strictement interdire la coordination sous la loi électorale dans l'État de New York pour la première fois

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui qu'il prenait une mesure unique au pays en vue de bloquer le pouvoir des campagnes de dépenses indépendantes autorisées en 2010 par le cas de la Cour suprême Citizens United vs Commission électorale fédérale. Le conseiller du gouverneur, Alphonso David, a donné son [opinion](#) aux entités d'application de la loi offrant des directives sur la loi d'État existante et déterminant s'il y a coordination des campagnes de dépenses indépendantes et les candidats qu'elles soutiennent. L'opinion clarifie la conduite permise par la loi de l'État et oeuvre à préserver l'intégrité du processus électoral de New York.

Le gouverneur propose également une mesure législative qui limiterait le danger de type « quid pro quo » que posent de colossaux dons d'entreprise et assurerait que les groupes de dépenses indépendants restent autonomes des entités qu'ils soutiennent. La mesure législative renforcerait également les exigences en matière de divulgation et obligerait les groupes à rapporter l'identité de quiconque exerce un contrôle sur eux, ainsi que de tout ancien membre du personnel ou membre de la famille immédiate d'un candidat. Le gouverneur a fait l'annonce lors d'un discours à l'École de droit de l'Université Fordham.

« Aujourd'hui, tous les New-Yorkais peuvent voter et parler librement — mais le pouvoir d'influencer et d'être entendu dans des élections a été miné à un niveau sans précédent lorsque que la Cour suprême a pris une décision en faveur de Citizens United, **a déclaré le Gouverneur Cuomo**. Cette décision a donné lieu à l'équivalent d'une course à l'armement nucléaire dans les campagnes et a créé une industrie grise dans l'État de New York — minant l'intégrité du processus électoral et noyant la voix du peuple. Citizens United doit être renversé. » À titre de gouverneur de New York, je prends une mesure dans le but de bloquer les pouvoirs des entités indépendantes et de faire en sorte que ces comités ne puissent contourner la loi et tromper le système. Nous renforçons également les exigences en matière de divulgation, de manière à savoir exactement à qui va cet argent et d'où il vient. Notre message est clair : Dans l'État de

New York, la démocratie n'est pas à vendre. J'incite fortement la Législature d'État à se joindre à moi en vue de redonner au peuple confiance dans le gouvernement et à adopter cette mesure législative en cette séance. »

Au cours des cinq dernières années, la capacité des citoyens moyens à influencer leur gouvernement a été érodée. Le pouvoir de l'électorat a aujourd'hui été éclipsé par de riches donateurs, les élections étant achetées et vendues. Ceci est exacerbé par le fait que la classe moyenne est économiquement stagnée alors que l'inégalité des revenus continue de croître. Bien qu'il y ait de nombreux facteurs en jeu, Citizens United a causé plus de dommages à l'engagement civil que toute autre décision de la Cour suprême dans l'histoire politique moderne.

Opinion du conseiller sur l'application de l'Article 14 de la loi électorale

Le manque de clarté de l'Article 14 de la loi électorale, doublé d'une application inégale, a engendré une certaine incertitude concernant les limites de la conduite permise et a soulevé des préoccupations touchant à de flagrants abus de la loi. En vue de répondre à ces préoccupations et de se conformer à l'obligation constitutionnelle du gouverneur à faire en sorte que les lois de l'État de New York soient exécutées de bonne foi, l'opinion du conseiller offre des directives sur l'interprétation de l'indépendance et de la coordination sous la loi électorale de l'État de New York.

L'opinion dit que sous la loi actuelle, une dépense indépendante ne peut inclure de communications dans le cadre desquelles le candidat, le comité politique du candidat, ou un parti constitué, ou un comité politique « autorise, demande, suggère, favorise ou coopère à une telle communication. » Les termes « autoriser, demander, suggérer, favoriser et coopérer » ne sont pas définis dans la loi.

Il y a toutefois des facteurs courants qui correspondent à ces définitions de base, ce qui montre coordination et manque de dépendance. L'opinion du conseiller dit que chacun de ces facteurs devrait être pris en compte par les chargés de la réglementation ayant pour tâche d'assurer l'application des clauses sur les dépenses indépendantes de la loi électorale :

- Si oui ou non un candidat a créé une entité qui plus tard fait des dépenses à son profit;
- Si oui ou non un candidat a fait une collecte de fonds au nom d'une entité qui plus tard fait des dépenses à son profit;
- Si oui ou non une entité faisant des dépenses au profit d'un candidat est gérée par d'anciens employés ou des membres de la famille dudit candidat;
- Si oui ou non une communication reproduit des documents préparés par la campagne d'un candidat, comme des rouleaux B;
- Si oui ou non de faire des dépenses au profit d'un candidat mène à des discussions stratégiques sur la campagne de ce dernier concernant la stratégie de la campagne;

- Si oui ou non une entité faisant des dépenses qui profitent à un candidat compte des commerçants ou un espace en commun avec la campagne de ce dernier; et si oui ou non un donateur d'un candidat offre également une partie matérielle des contributions totales à une entité faisant des dépenses au profit du même candidat.

L'opinion juge ces facteurs nécessaires en vue de procéder à la séparation appropriée entre candidats et entités indépendantes, et d'atteindre l'intention de base de la mesure législative existante. L'opinion affirme donc qu'un changement dans la loi actuelle est nécessaire en vue de codifier comme il se doit une démarcation entre candidats et donateurs indépendants et de soutenir l'intérêt du public envers un processus électoral ouvert et fiable. L'opinion affirme également que la loi devrait être renforcée en vue de souligner clairement les infractions aux exigences en matière d'indépendance ainsi que les règles refuges au besoin.

Mesure législative du gouverneur

Dans un effort visant à préserver l'intégrité des élections et de rétablir la confiance du public dans le gouvernement, le Gouverneur Cuomo propose une mesure législative unique au pays, laquelle limite le potentiel des ententes « quid pro quo » malfaisantes entre donateurs, élus et campagnes de dépenses indépendantes. La mesure législative instaure la loi anticoordination la plus stricte au pays et interdit explicitement la coordination sous la loi électorale de l'État de New York pour la première fois.

Sous la proposition du gouverneur, les candidats se verraient interdit de former des comités, les PAC n'auraient pas le droit d'être gérés par d'anciens membres du personnel ou par des membres de la famille d'un candidat et les candidats n'auraient pas le droit de discuter de stratégie avec les comités dans les 6 mois avant l'élection. La loi exigerait également des donateurs indépendants qu'ils rapportent l'identité de quiconque exerce un contrôle sur le groupe, ainsi que de tout ancien membre du personnel et de la famille des candidats.

Voici ce que ferait plus spécifiquement la mesure législative du gouverneur :

- Ajouter « coordination » à la liste des dépenses non indépendantes et définir les scénarios suivants afin d'en faire des formes de coordination interdite :
 - L'entité procédant à des dépenses a été créée par le candidat ou les agents du candidat;
 - Le candidat ou ses agents ont fait des levées de fonds pour l'entité procédant à des dépenses;
 - L'entité procédant à des dépenses a été créée par d'anciens membres du personnel du candidat;
 - L'entité procédant à des dépenses est exploitée par un membre de la famille immédiate du candidat;
 - La communication reproduit des documents non publics liés à la campagne;

- Le candidat ou les agents du candidat ont demandé ou suggéré la communication;
 - Le candidat ou les agents du candidat étaient matériellement impliqués dans la communication;
 - Le candidat ou les agents du candidat se sont livrés à des discussions substantielles avec le donateur à propos de la communication;
 - Le donateur a eu des discussions stratégiques avec le candidat ou les agents du candidat durant une période de six mois avant l'élection concernée; et
 - Un contributeur a acquis un intérêt dominant dans l'entité à la source des dépenses et le candidat a participé à un événement au profit du donateur, le candidat ou les agents du candidat font affaires avec un commerçant avec lequel le donateur fait également affaires ou la communication découlait d'informations non publiques à propos de la campagne du candidat.
- Exiger des divulgations additionnelles pour les individus et les entités procédant à des dépenses indépendantes.
 - Établir que toute peine criminelle résultant de la loi électorale exige une infraction volontaire et faite en connaissance de cause, conformément à la section 14-126 de la loi électorale.

Citizens United vs Commission fédérale des élections

En 2008, l'organisation conservatrice à but non lucratif Citizens United a produit un film intitulé *Hillary: The Movie*, qu'elle voulait diffuser à titre de publicité télévisuelle payée. Dans le cadre de la loi sur la réforme des campagnes bipartisane de 2002, la diffusion du film à la télévision consistait en une infraction de la loi fédérale. En 2008, la Cour de district des États-Unis du district de Columbia a donné raison à la loi sur la réforme des campagnes bipartisane et décidé que Citizens United n'avait pas le droit de diffuser des publicités payées avant les primaires du Parti démocrate. En 2010, la Cour suprême a renversé les choses et décidé d'empêcher le gouvernement de restreindre la création de comités de dépenses indépendants illimités.

Résultat, les dépenses effectuées par des groupes extérieurs — dont l'exploitation est indépendante de candidats politiques — ont plus que doublé depuis 2010. Il y a cinq ans, environ 80 Super PAC étaient enregistrés auprès de la Commission fédérale des élections, les dépenses indépendantes totalisant alors plus de 90 millions de dollars. En 2012, plus de 800 Super PACS étaient enregistrés auprès de la Commission fédérale des élections, les groupes ayant dépensé environ 800 millions de dollars durant ce cycle.

Au cours des trois cycles électoraux depuis 2010, les Super PAC ont dépensé plus d'un milliard de dollars. Près de 60 % de ces dons — plus de 600 millions de dollars — ont été faits par seulement 195 personnes et leurs époux ou épouses. Lors de l'élection présidentielle de 2016, près de la moitié de l'argent amassé par des Super PAC jusqu'à la fin février provenait de seulement 50 importants donateurs et de leurs parents.

En 2014, le premier cycle depuis que la loi de New York a renforcé les exigences en matière de rapport dans les campagnes de dépenses indépendantes, 60 millions de dollars ont été dépensés dans le cadre d'élections pour le Sénat de l'État. De ce moment, les dépenses des comités de dépenses indépendants rapportées se sont élevées à environ 15 millions de dollars. En comparaison, seulement 2 millions de dollars ont été amassés par des contributions individuelles. Les dépenses de l'élection la plus coûteuse, pour le 40e district du Sénat, ont totalisé 7,5 millions de dollars, plus que ce qui a été dépensé dans 91 % des élections de la Chambre des États-Unis au cours de la même année.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418